



## Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif pour adoption

<b>Résolution :</b> Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel	
<b>A. Lien avec le budget programme approuvé pour 2024-2025</b>	
<b>1. Produit(s) défini(s) dans le budget programme approuvé pour 2024-2025 au titre duquel/desquels ce projet de résolution serait appliqué s'il était adopté :</b>	4.3.2 Gestion et développement efficaces et efficients des ressources humaines pour attirer, recruter et fidéliser les talents en vue d'une bonne exécution des programmes
<b>2. En quoi l'examen du projet de résolution se justifie-t-il s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le budget programme approuvé pour 2024-2025 ?</b>	Sans objet
<b>3. Toute activité supplémentaire du Secrétariat pendant l'exercice 2024-2025 qui ne peut pas être incluse dans la limite du budget programme approuvé pour 2024-2025 :</b>	Sans objet
<b>4. Délais estimatifs (en nombre d'années ou de mois) pour appliquer la résolution :</b>	<p>Pour ce qui est du <b>projet de résolution 1</b> (portant sur les règles de conduite pour les membres du personnel, les promotions, le Comité d'appel mondial et les membres du personnel occupant des postes faisant l'objet d'un recrutement local), les amendements pertinents au Règlement du personnel entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.</p> <p>Pour ce qui est du <b>projet de résolution 2</b> (concernant le congé parental), les amendements pertinents au Statut du personnel entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.</p> <p>Il n'y a pas de date définie de fin d'application.</p>
<b>B. Incidences, en termes de ressources, de l'application de la résolution pour le Secrétariat</b>	
<b>1. Dépenses totales à budgétiser pour appliquer la résolution, en millions USD :</b>	<p>Les dépenses afférentes aux deux projets de résolution sont déjà prévues dans le budget programme approuvé pour 2024-2025.</p> <p>Les dépenses afférentes à l'application des résolutions seraient couvertes dans le coût moyen des postes sur lequel repose la planification du personnel pour le budget programme approuvé pour 2024-2025. Étant donné que celui-ci est réparti entre tous les résultats et niveaux de l'Organisation, les ressources supplémentaires requises aux fins de ces résolutions sont déjà couvertes dans le même budget programme approuvé pour 2024-2025.</p>

<b>2.a</b>	<b>Estimation des dépenses pouvant être incluses dans la limite du budget programme approuvé pour 2024-2025, en millions USD :</b> Sans objet
<b>2.b</b>	<b>Estimation des dépenses supplémentaires qui ne sont pas inscrites dans le budget programme approuvé pour 2024-2025, en millions USD :</b> Sans objet
<b>3.</b>	<b>Estimation des dépenses à budgétiser dans le projet de budget programme 2026-2027, en millions USD :</b> Sans objet
<b>4.</b>	<b>Estimation des dépenses à budgétiser dans les futurs projets de budget programme, en millions USD :</b> Sans objet
<b>5.</b>	<b>Volume des ressources déjà disponibles pour financer l'application de la résolution lors de l'exercice en cours, en millions USD :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Ressources disponibles pour financer la résolution lors de l'exercice en cours :</b> Sans objet</li><li>- <b>Déficit de financement restant lors de l'exercice en cours :</b> Sans objet</li><li>- <b>Le cas échéant, estimation des ressources faisant l'objet des efforts de mobilisation actuels qui contribueraient à combler le déficit de financement lors de l'exercice en cours :</b> Sans objet</li></ul>

= = =